

VIELSALM

Actualités de la semaine

01 | 05 | 21 > 07 | 05 | 21

Votre Commune s'engage pour le climat

En 2015, votre Commune a adhéré aux Objectifs 2020 de la Convention des Maires : la Commission Européenne sollicitait l'aide des citoyens européens pour

- diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre,
- diminuer de 20% la consommation énergétique,
- augmenter de 20% la portion d'énergie renouvelable.



Cet objectif a été partiellement atteint par la Commune de Vielsalm et ce, grâce à l'action de tous et toutes ; grâce aux citoyens, aux collectivités et associations, aux entreprises, aux agriculteurs, la Commune a pu :

- diminuer de 21% les émissions des gaz à effet de serre,
- diminuer de 5% la consommation énergétique,
- augmenter de 16% la portion d'énergie renouvelable.

Le Conseil Communal a décidé, le 14 décembre 2020, d'adhérer aux objectifs 2030 de la Convention des Maires, à savoir :

- réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre,
- limiter l'impact des changements climatiques sur la commune

Il va de soi que la Commune ne pourra pas atteindre cet objectif sans vous !

Un nouveau comité de pilotage va être constitué pour déterminer les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs pour 2030.

Si vous souhaitez rejoindre ce comité de pilotage, vous pouvez envoyer votre lettre de motivation à Mme Colson, la coordinatrice Pollec (aude.colson@vielsalm.be) et ce, avant le 14 mai 2021.

La Commune agit pour le climat et vous ?



En pratique :

- Quoi : élaborer un plan d'actions pour réduire les émissions de CO2
- Quand : 6 soirées d'ici fin 2021 et puis 2 soirées/an
- Comment : en s'inscrivant par mail, avec une lettre de motivation avant le 14 mai 2021
- Qui : tout citoyen salmien préoccupé par les enjeux climatiques et soucieux de s'investir pour le bien de tous, pour aujourd'hui et pour demain. Alors, pourquoi pas vous ?!

Concours : « fleurissons nos maisons » lancé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés



Vous aimez égayer votre balcon, terrasse, petit jardin avec des compositions florales et autres décorations d'extérieur ?

Participez au concours « Fleurissons nos maisons » lancé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés, et remportez peut-être des chèques-commerces acceptés dans plus de 60 commerces et services de la commune de Vielsalm !

Pour participer au concours, complétez ce formulaire d'inscription :

<https://www.vielsalm.be/actualites/documents/concours-fleurissement-cc-ca-formulaire-candidature.pdf> et envoyez-le pour le 30 juin au plus tard :

Par courrier : Administration communale de Vielsalm, Sandra Verrecas, rue de l'Hôtel de Ville 5, 6690 Vielsalm ou par email : sandra.verrecas@vielsalm.be

Le formulaire d'inscription est également disponible au format papier sur simple demande auprès de Sandra Verrecas - 0492 234 244.

Conditions :

- Le concours est réservé aux résidents de la commune de Vielsalm (particuliers).
- Les fleurissements ne peuvent être effectués par un professionnel.
- Les candidatures seront validées uniquement par la réception du formulaire d'inscription envoyé pour le 30 juin à l'adresse susmentionnée.



3 catégories seront récompensées :

Balcon/terrasse/façade (appartement et maison sans jardin)

Maison avec jardin à rue

Coup de cœur

Prix à remporter

Balcon/terrasse/façade : 2 x chèques-commerces d'une valeur de 150 €

Jardin en façade de maison : 2x chèques-commerces d'une valeur de 150 €

Coup de cœur : 1 x chèques-commerces d'une valeur de 100 €

> Merci de prendre connaissance du règlement complet du concours ici.

> Formulaire d'inscription (pour le 30 juin au plus tard)

La Station - Baraque de Fraiture

- Ouverture de la piste de BMX les mercredis de 14h à 17h - 5€, possibilité de location de casque et/ou vélo pour 3€. Manches longues et pantalon obligatoires, gants recommandés.
- Entraînement du club «bmxhauteardenne» les mardis de 17h à 18h30 et samedis de 10h à 11h30. possibilité de location de casque et/BMX pour 3€, premiers entraînements gratuits, dès 5 ans. Manches longues et pantalon obligatoires, gants recommandés.
- Location et privatisations de notre espace barbecue à proximité de la plaine de jeu. En famille ou entre amis : 50€. Avec accès aux sanitaires, frigo et électricité.
- Infos : www.la-station.be - info@la-station.be - 0497/37.62.28

Jours de fermeture de la piscine

La piscine communale de Vielsalm sera fermée les jours suivants (jours fériés)

- samedi 1er mai

- jeudi 13 mai (Ascension)

- dimanche 23 et lundi 24 mai (Pentecôte)

Les réservations sont toujours obligatoires (protocole Covid) et se font par téléphone au 080/21.66.71.



Menu de la Table des Hautes Ardennes

Consultez le menu à emporter de la Table des Hautes Ardennes en suivant le lien :

<https://www.leshautesardennes.be/tha/menu/menu-du-3-au-7-mai-2021/>

> Réservations : 080 28 11 63 ou par mail: latable@leshautesardennes.be

Saveurs d'Ardenne, le Marché de notre terroir

> Quand ? Tous les mardis, de 16h à 19h.

> Où ? Place de Bruyères-en-Vosges près de la gare de Vielsalm.